



## **L'austérité dans l'éducation, ça suffit ! Retrait de la réforme du collège ! Un plan de développement du système éducatif en Seine-Saint-Denis pour créer tous les postes nécessaires, c'est maintenant !**

Le 19 mai 2015, l'intersyndicale nationale du second degré SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'Action, SUD Education, SNALC-FGAF, SNETAA-FO, SN-FO-LC se mobilise pour exiger le retrait de la réforme du collège.

Les organisations syndicales départementales signataires s'associent à l'appel national et exigent le retrait immédiat de la réforme du collège. Elles refusent une réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement et exigent la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves.

Cette réforme est la conséquence des politiques d'austérité qui frappent de plein fouet l'ensemble des personnels de l'éducation du pays : blocage du point d'indice jusqu'en 2017, créations de postes insuffisantes pour faire face à la hausse démographique, recours massif à l'embauche de personnels non-titulaires...

La Seine-Saint-Denis subit d'autant plus ces politiques que les élèves du département sont eux-mêmes très fortement touchés par la crise économique et sociale et la dégradation de l'ensemble des services publics.

Dans les collèges non-classés en éducation prioritaire du département, les seuils historiques du département ne sont plus respectés. Dans les lycées, les créations de classe se déroulent en juin et en heures supplémentaires. Dans 200 écoles, les seuils d'ouverture de classe ne sont plus pris en compte. Le RASED n'a pas été reconstitué. Seuls 2% des moins de trois ans sont scolarisés. Les enseignants du 1er degré sont maltraités : mobilité bloquée, refus de disponibilité, temps partiels demandés à 80% et accordés à 50%...

En réponse, le gouvernement propose des réformes visant avant tout à faire des économies de moyens et n'ayant aucune ambition pour l'éducation. L'objectif affiché de rendre le système éducatif plus égalitaire est contredit par les faits.

Ces réponses sont inacceptables. Partout, dans le département, des établissements et des écoles se mobilisent pour une autre dotation-horaire, pour des ouvertures de classes et des créations de postes en nombre suffisant.

**Les organisations syndicales départementales signataires continuent de revendiquer un plan de rattrapage et de développement pour l'éducation en Seine-Saint-Denis pour créer tous les postes nécessaires à la réussite de tous les élèves du département.**

Elles exigent aussi, dans la poursuite des mobilisations des deux dernières années :

- le maintien des seuils historiques d'élèves par classe dans les établissements de la Seine-Saint-Denis (30 en seconde, 25 en collège non-classé, 24 en ZEP, 23 en sensible ; pour le 1er degré, hors éducation prioritaire : 25 en élémentaire, 27 en maternelle, en éducation prioritaire : 23 en élémentaire, 25 en maternelle) ;
- le respect des horaires réglementaires en lycée professionnel (2 000 heures manquantes en bac pro 3 ans) ;
- l'abrogation et la réécriture des décrets mettant en place la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré ;
- le retrait immédiat des circulaires d'application des décrets du 20 août 2014 et du décret sur les IMP, décrets qui doivent être suspendus et réécrits dans le sens d'améliorer les garanties statutaires existantes ;
- un plan de titularisation pour tous les personnels précaires (580 contractuels dans le 1er degré, 12% des collègues dans le second degré) ;
- l'augmentation générale des salaires de tous les personnels de l'éducation nationale.

Les organisations syndicales départementales signataires (SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNUDI FO, SNFOLC, FNEC-FP-FO, CGT Educ'Action, SUD Education, CNT-Education) appellent les collègues à se réunir en assemblée générale d'établissements et de ville, à débattre de leurs revendications et de la poursuite de la mobilisation pour obtenir un changement de politique du gouvernement et obtenir satisfaction sur nos revendications.

**Elles appellent les personnels à être en grève le 19 mai 2015 et à manifester à Paris. Rendez-vous à 14h, RER Luxembourg.**